



EAU «RYTHME» DE LA NATURE



# LE CACARDEUR

*ÉDITION MARS 2025*

MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

# Table des matières



Mot du maire	3
Prochaine réunion du Conseil	5
Taxes municipales	5
Services des loisirs	6
Déjeuner du mois - FADOQ	10
Petite annonce	12
Bibliothèque municipale	14
Centre intégré de santé & de services sociaux	15
Service urbanisme	16
Travaux publics	17
Grains de soleil CN inc	18
Maison des jeunes le S.Q.U.A.T	19
Jeux	21
Matières résiduelles	24
Table des marées	24
Solutions jeux	25
Coordonnées	26
Mosaïque	27

**Notez que vous pouvez également lire votre  
Cacardeur, en couleur, sur le site Internet de la  
municipalité à l'adresse suivante :  
[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)**





## Chers Outardéennes, Outardéens

Et oui, c'est officiel, le 17 février dernier nous avons officialisé lors d'une conférence de presse aux bureaux municipaux, l'octroi d'une aide financière de 1 819 853 \$ sur un projet estimé à 2 200 000 pour la restauration de 2.1 km du Chemin de Baie-St-Ludger dans le cadre du programme PAVL du ministère des Transports et de la Mobilité durable. Je tiens à remercier Mme Guilbault ministre et notre député, M. Yves Montigny pour son soutien toujours apprécié dans tous nos projets. Nous irons en appel d'offre prochainement et des travaux devraient avoir lieu au courant de l'été 2025.

J'en profite pour souligner le fait que du 10 au 14 février c'était la semaine de la persévérance scolaire qui nous incite tous ensemble à souligner l'importance de chaque geste qui soutient le parcours des jeunes, de la petite enfance jusqu'à l'âge adulte. Que ce soit par un mot d'encouragement, un soutien concret ou simplement en étant là, chaque geste compte et aide à construire leur réussite! Je nous invite à ce comportement en continuité toute l'année, bien qu'il soit important de le rappeler un fois l'an.

Qui dit mars dit semaine de relâche du 1er au 8 mars pour nos étudiants et le personnel qui le mérite bien.

Du 3 au 9 mars Plaisirs d'hiver vous offrira plein d'activité dans notre magnifique municipalité suivez notre page Facebook et site web pour connaître la programmation. Bravo à notre superviseure en loisirs Caroline pour l'initiative.

Le printemps arrive à grand pas, il est prévu pour le 20 mars à 10:01 et la clarté rallonge de 3 à 4 minutes par jour depuis janvier. Une pensée spéciale le 8 mars pour la journée qui est consacrée aux droits des femmes qui n'est malheureusement pas acquis sur l'ensemble de notre planète.

Les dernières chutes de neige ont rendu les sentiers de motoneigiste bien remplis et j'en profite pour féliciter de nouveau les bénévoles de la CARPO pour le superbe chalet (relais) que j'ai eu l'occasion de visiter dans les derniers jours.

Nous irons prochainement en appel d'offre pour la réalisation d'un sentier composé d'une boucle de 2 km débutant au Centre des loisirs et culture pour mener sur le coteau prêt de la rivière Outardes. Les travaux devraient se dérouler au courant de l'été.

Comme vous l'avez constaté, nous avons eu un dégât d'eau au Centre des loisirs qui a obligé la fermeture de la salle pendant quelques semaines. Les activités ont repris et les travaux de restauration auront lieu en fin avril après les activités hivernales et avant la reprise du camp de jour.

## **ASSEMBLÉE PUBLIQUE**

Nous avons siégé en assemblée publique régulière le 10 février dernier.

Nous avons adopté une résolution pour demander au ministère des Transports et de la Mobilité durable Québec d'installer un panneau de signalisation indiquant la présence du parc industriel de Pointe-aux-Outardes sur le chemin de la Scierie.

Nous avons autorisé les dépenses pour la semaine d'activités de Plaisir d'hiver qui aura eu lieu du 3 au 9 mars 2025 : Un montant de 600 \$ sera pris dans le budget de la Politique familiale et M.A.D.A.

Un montant de 250 \$ au Réseau Biblio de la Côte-Nord pour l'organisation des Prix reconnaissance des bibliothèques a été autorisé

"Avec le printemps, l'espoir renaît et la nature nous rappelle que chaque jour est un nouveau commencement."



Maire de la magnifique

# RÉUNION DU CONSEIL – 2025

Lundi, le 10 mars 2025 à 19 h 30  
En salle du Conseil au 471, chemin Principal



## TAXES MUNICIPALES

PRENEZ NOTE QUE LE 1ER VERSEMENT DES TAXES FONCIÈRES 2025  
EST LE 20 MARS PROCHAIN.

 Municipalité de  
Pointe-aux-Outardes

## Taxes

Vous avez aussi la possibilité de payer vos taxes municipales directement à la municipalité :

- par chèque, *ne brochez pas le coupon svp*
- par virement
- en argent comptant avec reçu

**Institution**  
LE NUMÉRO DE COMPTE  
EST VOTRE MATRICULE  
QUI COMMENCE PAR  
F-XXXX-XX.XX-0000

  
Notez que la municipalité  
ne dispose pas de terminal pour  
le paiement d'Interac.

**VIREMENT INTERAC**  
[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Question: **Pour**  
Réponse : **TaxesPAO**

\*IMPORTANT : Mettre votre matricule dans message



## LOCATIONS D'ÉQUIPEMENTS

Vous pouvez vous procurer les cartes d'accès au sentier pour la somme de 20\$ par adresse civique pour la saison en entier.

Également, la location d'équipement, soit des ensembles pour le ski de fond ou des raquettes pour la somme de 10\$ par adresse civique pour la saison complète. Prévoir un dépôt de 20\$ par location. Le dépôt vous est remis au retour de l'équipement.



## Café viennoiseries

SURVEILLEZ NOTRE PAGE FACEBOOK,  
POUR CONNAÎTRE LE PROCHAIN ATELIER



# La relève à Pointe-aux-Outardes 2025

## HORAIRE DE LA PATINOIRE ET LA GLISSADE

GLISSADE : 9H00 À 12H00 / 13H00 À 21H30  
 PATINAGE LIBRE : 13H00 À 15H30 / 18H00 À 19H30  
 HOCKEY LIBRE : 15H30 À 18H00 / 19H30 À 21H15

	LUNDI 3 MARS	MARDI 4 MARS	MERCREDI 5 MARS	JEUDI 6 MARS	VENDREDI 7 MARS	SAMEDI 8 MARS	DIMANCHE 9 MARS
<b>AM</b>	JEUx GONFLABLES (ÉCOLE LES DUNES) <b>9H00 À 12H00</b>	JEUx GONFLABLES (ÉCOLE LES DUNES) <b>9H00 À 12H00</b>	CONTE ANIMÉ / BIBLIOTHÈQUE (CENTRE DES LOISIRS) <b>10H00</b>		JEUx D'ÉVASION (AU GARREFOUR JEUNESSE MANICOUAGAN) POUR LES 3E SECONDAIRES ET PLUS <b>8H30-9H45-11H</b>		
<b>PM</b>	JEUx GONFLABLES (ÉCOLE LES DUNES) <b>13H00 À 15H00</b>	JEUx GONFLABLES (ÉCOLE LES DUNES) <b>13H00 À 15H00</b> COURS DE PEINTURE (CENTRE DES LOISIRS) <b>13H00 À 14H00</b> OU <b>15H00 À 16H00</b>		JEUx INTERGÉNÉRATIONNELLE (CENTRE DES LOISIRS) <b>13H00 À 15H00</b>		PARTIE DE SUCRE & FERME DESROCHERS (STATIONNEMENT C.L.) <b>13H00 À 15H00</b>	COURSE DE JOUETS SUR LA GLACE <b>13H00 À 15H00</b> PATINOIRE NON-DISPONIBLE POUR PATIN ET HOCKEY
<b>SOIR</b>	PARCOURS FAMILIAL HIVERNAL DANS LA PÉNOMBRE / GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC. (STATIONNEMENT C.L.) <b>18H00</b>	SOIRÉE MANDALA / GRAINS DE SOLEIL CÔTE-NORD INC (CENTRE DES LOISIRS) POUR LES 2E ANNÉE ET PLUS <b>18H30</b>		FITNESS AVEC EMILIE TREMBLAY (CENTRE DES LOISIRS) <b>18H30</b>	KARAOKÉ (CENTRE DES LOISIRS) <b>19H00</b>		





## Jeux de la FADOQ



Tous les mardis de 13 h à 16 h  
au Centre des loisirs & de la culture  
493 chemin Principal

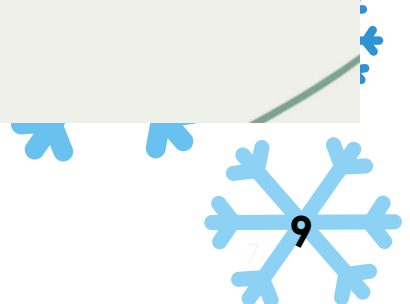
- Palet
- Poche
- Cartes
- Crible
- Ping-pong
- Jeux de société
- Café pour socialiser



Tous les jeudis de 19 h à 20 h  
au gymnase de l'École Les Dunes  
481 chemin Principal

- Pickelball

Pour information/inscription, communiquez  
avec: Lisette Bouchard  
au 418-297-3442



# FADOQ de Pointe-aux-Outardes



## Déjeuner FADOQ

CENTRE DES LOIRSIRS DE  
POINTE-AUX-OUTARDES



**Dimanche, le 2 mars 2025**

**De 8h30 à 12h00**

**Adulte : 8,00 \$**

**Enfant 6-12 : 4,00 \$**

**Enfant 0-5 : Gratuit**

C'est le mois de votre anniversaire ?  
C'est gratuit pour les membres de la **FADOQ** seulement

# SOUPER & Spectacle 2025



**En route vers le  
BÉNÉVOLAT!**

**SOUPER-SPECTACLE**

**VENDREDI  
11 AVRIL 2025 À 17H00**

**Coût : 25,00 \$**

*\*Apportez vos consommations.*

**Billet en vente**

À la réception du bureau municipal  
471 chemin Principal, à Pointe-aux-Outardes ou réservez  
par téléphone au 418 567-2203 poste 0

 Centre des loisirs et de la culture  
493 chemin Principal, à Pointe-aux-Outardes

Dans le cadre de la Semaine de l'action bénévole, la municipalité de Pointe-aux-Outardes organisera un souper suivi d'une soirée spectacle avec la Troupe ART'SCÈNE.

La Fête des bénévoles aura lieu vendredi, le 11 avril prochain à 17 h 00.

L'entrée est gratuite pour les bénévoles et 25.00\$ pour les accompagnateurs (souper et soirée).

Prenez note qu'il n'y aura pas de service de bar. Alors, apportez vos consommations !

Les billets seront en vente pour le public à compter du 17 mars 2025. Pour vous procurer vos billets, communiquez au 418 567-2203.

C'est le moment idéal pour remercier nos bénévoles pour leur implication et leur dévouement tout au long de la dernière année.

Samedi, le 12 avril 2025 à 19 h 30 aura lieu également un spectacle de musique offert par la Troupe ART'SCÈNE.

Les coûts des billets sont de 12\$ pour les 13 ans et plus et de 6\$ pour les 12 ans et moins.

Les billets seront en vente à compter du 1er mars 2025. Pour vous procurer les billets, communiquez avec :

Mme Valérie Gagné au 418 293-3425 ou  
M. Julien Normand au 418 293-7566.

Virement Interac à :  
latroupeartscene@hotmail.com



**TROUPE ART'SCÈNE**

*« L'amour qui nous rassemble »*

**SAMEDI  
12 AVRIL 2025 À 19H30**

Ouverture des portes à 18 h 45

6\$ / 12 ans et -  
12\$ / 13 ans et +

*\*Apportez vos consommations.*

**Billet en vente**

Mme Valérie Gagné 418 293-3425  
M. Julien Normand 418 293-7566  
Virement Interac au : latroupeartscene@hotmail.com

 Centre des loisirs et de la culture  
493 chemin Principal, à Pointe-aux-Outardes

# PETITE ANNONCE



Vous voulez publier une annonce dans le bulletin municipal : le Cacardeur.

Pour ce faire, il est important de respecter la date limite de dépôt, pour l'envoi de vos informations, qui est le 20 de chaque mois. Toutefois, notez que la date de tombée pour le bulletin d'**AVRIL** est le **20 MARS 2025**.

Prenez note que des frais de publication mensuelle de 10,00\$, plus les taxes s'appliquent.

Veillez communiquer avec nous, afin qu'on vous envoie le formulaire de demandes d'annonces. [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca) ou 418 567-2203 poste 0



25 ans

## CAFÉ-RENCONTRE DE MARS

Pour les personnes qui seraient désireuses d'être accompagnées et guidées pour bien vivre le deuil d'un être cher.

L'Arc-en-ciel est là pour vous accompagner dans cette épreuve.



### QUAND


Lundi le 17 mars 2025  
dès 19 h 00

### LIEU

625, Boul. Laflèche, Édifice Provencher  
Local 1.801

Vous devez nous aviser de votre intention d'être présent auprès de Julie Savard 418 297-0315

Nous vous invitons à visiter notre page Facebook :

 L'Arc-en-ciel entraide face au deuil

# PLACES DISPONIBLE GARDERIE

Bonjour,

J'ai une garderie en milieu familial depuis 2008. J'ai travaillé pendant 10 ans avec les petits de 0 à 5 ans et, depuis 2018, je m'occupe des grands de 5 à 12 ans. Pour la rentrée scolaire 2025-2026, j'ai trois places disponibles avec remboursement anticipé.

La garderie est ouverte de 7 h à 17 h du lundi au jeudi et de 7 h à 16 h 30 le vendredi. Je suis également disponible le matin, au besoin, pour accompagner vos enfants à l'école, et j'accueille les enfants lors des journées pédagogiques.

## PLUS D'INFOS

Carole Gauvreau  
441 chemin Principal  
418 297-8095

## J'OFFRE :

- ◀ Dîner + collation
- ◀ Jeux extérieur + intérieur
- ◀ Aide aux devoirs

**3 places  
disponible  
2025-2026**



## ***Bibliothèque municipale***

Découvrez tout ce que notre bibliothèque a à offrir !

Nous vous proposons une large sélection de livres pour enfants, romans pour adultes, documentaires et revues. En plus, grâce à votre numéro de membre, vous avez accès à un choix impressionnant de livres numériques via le Réseau Biblio.

Nous sommes ouverts tous les mercredis de 17h30 à 19h30.

Venez nous rencontrer et laissez-vous inspirer par le plaisir de la lecture !

Au plaisir de vous voir !

*Les Bénévoles de la Bibliothèque*

 481 chemin Principal, École Les Dunes

# CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX

## PRISE DE SANG ET SOINS INFIRMIERS : Pointe-aux-Outardes

Pour prendre rendez-vous, vous devez téléphoner au numéro 418-567-2274 (poste 0) et laisser votre nom et numéro de téléphone ou encore vous présenter à la réception du Centre intégré de santé et de services sociaux de Chute-aux-Outardes, du lundi au jeudi entre 8 h 30 et 11 h 45.



### Horaire du service :

Bureau municipal situé au  
471, chemin Principal  
Tous les mardis de 8 h à 9 h 30

## CONNAISSEZ-VOUS ?

Cette section dans le bulletin municipal est pour vous, Outardéennes et Outardéens de Pointe-aux-Outardes, afin de souligner et de reconnaître vos réussites, vos réalisations, vos implications, votre savoir-faire, vos habiletés diverses, etc.



- Vous ou quelqu'un de votre entourage avez participé ou participerez prochainement à un événement.
- Vous vous êtes démarqués lors d'une activité (sportive, culturelle, scolaire ou autre)
- Votre passe-temps sort quelque peu de l'ordinaire.

Alors, n'hésitez pas à nous en faire part en communiquant avec nous par courriel à l'adresse suivante :

[municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)

Faites-nous parvenir la raison, l'événement et une photo de cet exploit. **15**

**INSPECTEUR EN BÂTIMENT**

Vous prévoyez faire des rénovations ou autres travaux, vous aurez besoin d'un permis. À cet effet, prévoir un délai puisque l'inspecteur dispose de 30 jours pour délivrer le permis.

Prenez note que tous les formulaires de demande de permis sont sur le site Web de la municipalité <http://www.pointe-aux-outardes.ca/urbanisme-et-environnement> à l'onglet « Service aux citoyens » et puis « Urbanisme et environnement ». Vous pouvez également vous les procurer au bureau municipal. Il suffit de remplir le formulaire de demande et de nous le faire parvenir.

Afin d'accélérer l'émission du permis, nous vous demandons de prendre en considération les renseignements suivants :

- Nom, adresse, lieu des travaux et numéro de téléphone ;
- Plan, croquis, photos de votre construction, agrandissement ou rénovation
- Dessiner sur un papier l'emplacement des nouveaux travaux ou l'ajout à la construction existante
- Indiquer la dimension de la construction ;
- Indiquer les matériaux utilisés ;
- Qui effectue les travaux ?
- Quand débiteront les travaux ?
- Les mardis et les jeudis sont réservés pour ceux qui désirent recevoir de l'information concernant les travaux que vous voulez faire.



S'il y a d'autres informations à demander ou si le permis est prêt, l'inspecteur en bâtiment, M. Maxime Whissell, communiquera avec vous.



## LUMIÈRES DE RUE - SIMPLE RAPPEL

Si vous avez connaissance que des lumières de rue sont défectueuses dans votre secteur, veuillez en aviser la municipalité.



## BAC BLEU ENDOMMAGÉ

Le bac bleu servant à la collecte sélective demeure la propriété exclusive de la Régie de gestion des matières résiduelles. Dès que vous remarquez un bris, veuillez immédiatement aviser Mme Noëlla Huard au 418-589-4557. N'essayez pas de le réparer vous-même. .

## SURPRESSEUR – LUMIÈRES ALLUMÉES

Également, si vous avez connaissance que les lumières du surpresseur, situé entre le 111 et le 113, chemin Principal, sont allumées, veuillez S.V.P. en aviser la municipalité par téléphone au 418 567-2203 poste 1 lors de nos heures d'ouvertures ou poste 8 les soirs et les fins de semaines..



## LES ABRIS D'HIVER ET LES CLÔTURES À NEIGE

À compter du 15 octobre jusqu'au 30 avril de l'année suivante, vous pourrez installer les abris d'hiver et les clôtures à neige selon certaines conditions, par exemple :

- 1- Ils doivent être localisés sur un terrain où un bâtiment principal est implanté ;
- 2- Les abris d'hiver doivent être érigés sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire ;
- 3- Une distance minimale de 1,5 mètre doit être observée entre les abris d'hiver et l'emprise de la rue ;
- 4- Les abris d'hiver doivent être revêtus de façon uniforme de toile, de panneaux de bois peints ou de polyéthylène ;
- 5- Les abris d'hiver ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres.





Un service gratuit pour nos familles et leurs jeunes.  
Ensemble pour la réussite éducative de ceux-ci !

Votre enfant éprouve des difficultés ou des retards d'apprentissage ?  
Votre enfant est sur une liste d'attente pour des services professionnels ?  
Vous êtes inquiets face au développement de votre jeune ?

Nous vous offrons l'opportunité de travailler avec des jeux spécifiques...

- un ou des axes de développement de votre jeune
- Gestion des émotions (colère, anxiété, etc.)
- Langage
- Lecture (décodage et inférence)
- Prérequis scolaire
- Et autres...

Rencontres ludiques personnalisées  
chez vous ou dans un autre milieu  
en fonction de ce qui est plus facilitant...  
Éducatrice + l'enfant + VOUS, l'adulte significatif!

Contactez-nous pour en savoir +, Grains de Soleil Côte-Nord inc.  
418 567-8920 #4 ou [gdscotenord@yahoo.fr](mailto:gdscotenord@yahoo.fr) ou Page FB GrainsdeSoleil37



La Maison des jeunes le S.Q.U.A.T (Savoir être Quelqu'un d'Unique Aux yeux de Tous) est un organisme à but non lucratif qui a comme objectif de créer un milieu de vie sain et équilibré lors de rencontres amicales pour les adolescents de 11 à 17 ans.

**Nouvel horaire :**

Lundi : 18h00 à 21h00  
Mardi : 18h00 à 21h00  
Mercredi : 18h00 à 21h00  
Jeudi : 18h00 à 21h00  
Vendredi : 18h00 à 23h00

**Aide aux devoirs pour les 8 ans et plus**

Lundi & Jeudi : 15h00 à 18h00

**COORDONNÉES**

480, chemin Principal à Pointe-aux-Outardes

Courriel : [mdjlesquat@hotmail.com](mailto:mdjlesquat@hotmail.com)

Téléphone : 418 567-1202

Facebook (Groupe) : Mdj le S.Q.U.A.T

## NombreS croisés

### HORizontALEMENT

- I. Année de naissance de Johnny Hallyday.
- II. Multiple de 211.
- III. Le département de Marnes-la-Coquette, son dernier domicile. Le nombre d'albums qu'il a enregistrés en studio.
- IV. L'âge de son décès. Multiple de 11.
- V. Le nombre total de ses albums, incluant les "live".
- VI. Une année où il a frôlé la mort.

### VERTICALEMENT

1. L'année où il reçoit la Légion d'Honneur.
2. Le nombre de films dans lesquels il a joué un rôle (hors apparitions).
3. Le nombre d'années de sa collaboration avec Philips, avec un nombre d'albums équivalent. Le nombre de disques d'or à son actif.
4. Le nombre total de concerts qu'il a donnés dans toute sa carrière.
5. L'année de son décès.
6. Le nombre de Victoires de la musique qu'il a obtenues, toutes catégories confondues. Le nombre total de titres qu'il a interprétés.

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

## Sudoku

2				7			6	9
5	6		8				2	
		9	2		5	4		
		4		2		6	1	
6			9		7			2
	2	7		1		9		
		2	6		1	8		
	3				9		4	6
9	8			5				3

# MOTS MÊLÉS

S O J A K O D U J H O N S H U  
S T O F U A P A C I F I Q U E  
E U S R U E R E P M E A M F O  
L I D U E J Z A L U P F A E Y  
I E G O M A S I O L I E N Z K  
R K P R K O O D A K I M G N O  
U I M I R U S T E Z E U A O T  
O S M G H U A B S P N R O B S  
K A K A H C A E M G F A I N E  
K M Y M N N R A I U E I B U I  
O O O I A U T A T A M I A G S  
S U T O L S S O I H S U S O M  
A R O L E N N T M U K I A H E  
K A A A O D I A K K O H W S A  
A I E B O K A M I H S O R I H

ALLURE  
ARCHIPEL  
BANZAI  
BONSAI  
BONZE  
CATALPA  
EMPEREUR  
ESTAMPE  
FEMUR  
FUTON  
GEISHA  
GOMASIO  
HAIKU  
HIROSHIMA  
HONSHU

HOKKAIDO  
IKEBANA  
JEUDI  
JUDOKA  
KAMIKAZE  
KARAOKE  
KOBE  
KOURILES  
KYOTO  
LOTUS  
MANGA  
MIKADO  
NOUILLE  
ORIGAMI

OSAKA  
PACIFIQUE  
SAMOURAI  
SEISME  
SHOGUN  
SOJA  
SUDOKU  
SUMO  
SURIMI  
SUSHI  
TATAMI  
TOFU  
TOKYO  
TSUNAMI  
WASABI

# MOTS CROISÉS

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										■
III					■					
IV									■	
V			■	■						
VI					■			■		
VII							■			
VIII		■	■							■
IX						■				
X					■					

## HORizontalement

I. Ils remontent la piste. II. Elle descend de la piste. III. Voie ferrée. Coup de foudre. IV. Beau soulier. V. Négation. Plutôt malin. VI. Déforme. Avant Jésus-Christ. A vu le jour. VII. Ne dure qu'une année. L'une des disciplines du biathlon. VIII. Ensemble de montagnes. IX. Fais une descente. Donnes un siège. X. Petit lutin. Montagnes russes.

## Verticalement

1. Vallée pour skieurs. 2. Fuite. Ski de vitesse. 3. Non religieux. Sur une borne. Conifère. 4. Prénom d'une grande dame du jazz. Ainsi que doit l'être une piste de ski bien préparée. 5. Côtée en Bourse. Initiales républicaines. Pas en forme. 6. Imprévus. 7. Massif alpin. Fait fondre la neige. 8. Pays africain. Fin de partie au flipper. 9. Electro-encéphalogramme. Harmonisa. 10. Canardé pour son duvet. Haut de gamme.

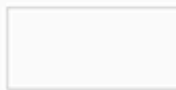
# MATIÈRES RÉSIDUELLES

**Mars**

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				



Nouvelle version



Télécharge l'application

RECYC-QUÉBEC  
Québec

## 5 consignes de collecte

Pour faciliter les opérations de manutention et éviter les bris de bac



- 1 Bac disposé la veille au soir de la collecte ou exceptionnellement le matin même de la collecte, avant 7 h, les jours de tempête
- 2 Couvercle fermé, aucun objet sur le bac et aucune matière à côté du bac
- 3 Roues orientées vers la résidence et matières conformes dans chaque bac approprié
- 4 Chaussée libre d'accès pour les opérations de nettoyage et de déneigement de votre municipalité
- 5 Bac toujours à 1 m de tout objet (muret, poteau, garage, abri, voiture, autre bac, etc.) en retrait du trottoir et de la chaussée

Le saviez-vous?



- ✓ Votre bac bleu appartient à la Régie.
- ✓ Votre bac est attribué à votre résidence et doit demeurer sur place en cas de déménagement. Si votre nouvelle résidence ne possède pas de bac bleu, communiquez avec nous pour en obtenir un!
- ✓ Vous avez droit à un seul bac vert selon la réglementation de votre municipalité. Il est de la responsabilité de chaque citoyen de s'informer et respecter la réglementation en vigueur.
- ✓ Vous pouvez laisser votre bac en bordure du chemin et communiquer avec la Régie s'il a été oublié lors de la collecte.

## Bac brun : informez-vous!



**POUR LE COMPOST**

Tout ce qui se mange  
Tout ce qui se jardine



Visitez notre site Internet  
[www.regiemanicouagan.qc.ca](http://www.regiemanicouagan.qc.ca)  
pour en apprendre plus sur le projet de plateforme de compostage et la collecte à venir.

Mieux trier à la source, on y gagne tous!



Réduction de nos déchets



Augmentation de la subvention gouvernementale

↑ Augmentation de la qualité de service

↓ Diminution des coûts de gestion des matières résiduelles

RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES MANICOUAGAN

# TABLE DES MARÉES



JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE	JOUR	HEURE	MÈTRE
------	-------	-------	------	-------	-------	------	-------	-------

<b>1</b>	0255	4.01	<b>11</b>	0032	2.92	<b>21</b>	0602	3.48
	0858	0.21		0819	1.14		1237	1.36
<b>sam</b>	1511	4.45	<b>mar</b>	1242	3.79	<b>ven</b>	1832	2.61
	2126	0.15		1918	0.81			
<b>2</b>	0334	4.23	<b>12</b>	0112	3.19	<b>22</b>	0006	1.45
	0943	0.13		0706	0.92		0654	3.31
<b>dim</b>	1553	4.31	<b>mer</b>	1323	3.91	<b>sam</b>	1352	1.54
	2202	0.18		1950	0.70		1938	2.42
<b>3</b>	0415	4.33	<b>13</b>	0146	3.45	<b>23</b>	0107	1.63
	1028	0.17		0745	0.74		0805	3.19
<b>lun</b>	1636	4.04	<b>Jeu</b>	1358	3.96	<b>dim</b>	1539	1.57
	2240	0.33		2018	0.64		2116	2.37
<b>4</b>	0457	4.30	<b>14</b>	0217	3.66	<b>24</b>	0245	1.71
	1117	0.35		0822	0.62		0936	3.21
<b>mar</b>	1722	3.67	<b>ven</b>	1432	3.95	<b>lun</b>	1659	1.41
	2319	0.58		2044	0.63		2249	2.54
<b>5</b>	0544	4.14	<b>15</b>	0247	3.81	<b>25</b>	0423	1.57
	1212	0.63		0855	0.55		1057	3.41
<b>mer</b>	1813	3.25	<b>sam</b>	1504	3.87	<b>mar</b>	1751	1.17
				2109	0.65		2347	2.86
<b>6</b>	0004	0.89	<b>16</b>	0317	3.89	<b>26</b>	0531	1.28
	0636	3.89		0928	0.55		1155	3.69
<b>Jeu</b>	1319	0.96	<b>dim</b>	1535	3.73	<b>mer</b>	1830	0.89
	1912	2.85		2134	0.71			
<b>7</b>	0058	1.21	<b>17</b>	0346	3.91	<b>27</b>	0031	3.25
	0741	3.61		0959	0.62		0624	0.92
<b>ven</b>	1450	1.21	<b>lun</b>	1606	3.55	<b>Jeu</b>	1242	3.96
	2031	2.56		2159	0.80		1906	0.61
<b>8</b>	0216	1.45	<b>18</b>	0416	3.87	<b>28</b>	0110	3.67
	0905	3.44		1032	0.75		0712	0.56
<b>sam</b>	1630	1.25	<b>mar</b>	1638	3.33	<b>ven</b>	1325	4.17
	2212	2.49		2226	0.93		1941	0.37
<b>9</b>	0357	1.51	<b>19</b>	0447	3.77	<b>29</b>	0148	4.08
	1039	3.46		1107	0.92		0757	0.25
<b>dim</b>	1746	1.12	<b>mer</b>	1710	3.09	<b>sam</b>	1406	4.27
	2338	2.66		2254	1.08		2016	0.22
<b>10</b>	0520	1.36	<b>20</b>	0522	3.64	<b>30</b>	0226	4.40
	1151	3.62		1147	1.13		0841	0.04
<b>lun</b>	1839	0.95	<b>Jeu</b>	1747	2.84	<b>dim</b>	1449	4.25
				2326	1.25		2053	0.17
						<b>31</b>	0306	4.61
							0927	-0.04
							1532	4.10
						<b>lun</b>	2131	0.24



# SOLUTIONS

## Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I	1	9	4	3		1
II	9		4	2	2	0
III	9	2		5	0	
IV	7	4		3	1	9
V			4		7	9
VI	2	0	0	9		3

## Sudoku

2	4	8	1	7	3	5	6	9
5	6	3	8	9	4	7	2	1
7	1	9	2	6	5	4	3	8
3	9	4	5	2	8	6	1	7
6	5	1	9	4	7	3	8	2
8	2	7	3	1	6	9	5	4
4	7	2	6	3	1	8	9	5
1	3	5	7	8	9	2	4	6
9	8	6	4	5	2	1	7	3

Mots mêlés :  
**FUKUSHIMA**

## Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	T	E	L	E	S	I	E	G	E	S
II	A	V	A	L	A	N	C	H	E	
III	R	A	I	L		O	R	A	G	E
IV	E	S	C	A	R	P	I	N		I
V	N	I			F	I	N	A	U	D
VI	T	O	R	D		N	S		N	E
VII	A	N	N	A	L	E		T	I	R
VIII	I			M	A	S	S	I	F	
IX	S	K	I	E	S		E	L	I	S
X	E	L	F	E		A	L	T	A	I

# COORDONNÉES



## MUNICIPALITÉ DE POINTE-AUX-OUTARDES

471, chemin Principal  
Pointe-aux-Outardes(Québec) G0H 1M0  
Téléphone : 418 567-2203  
Télécopieur : 418 567-4409  
Courriel : [municipalite@pointe-aux-outardes.ca](mailto:municipalite@pointe-aux-outardes.ca)  
[www.pointe-aux-outardes.ca](http://www.pointe-aux-outardes.ca)

Centre des loisirs et de la culture :	418-567-2177 poste 1
Pompiers, ambulance, police :	911
Bibliothèque municipale (mercredi soir) :	418-567-2281 poste 5109
Régies de gestion des matières résiduelles :	418-589-4557
Site d'enfouissement :	418-567-3118/418-589-4557
Maison des jeunes :	418-567-1202
CLSC :	418-567-2274
Fourrière municipale (Refuge Le Chapitou) :	418-589-1597

## HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mardi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Mercredi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Jeudi	7h45 à 12h00 / 13h00 à 16h30
Vendredi	8h00 à 12h00



WaRr Llay



Jocelyne Bouchard



Shanie Gingras



Marlene Larouche



Kareen Fillion-Aubut



Lison Flequin



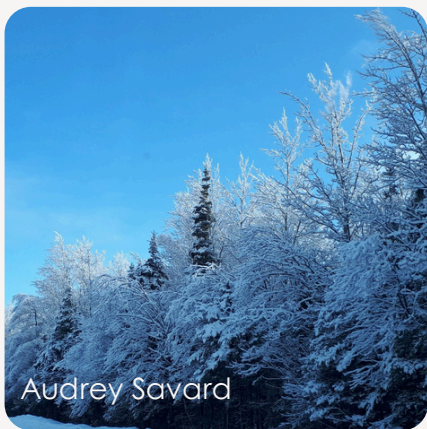
Josée Foster



Louise Maltais



Nathalie Michaud



Audrey Savard



Geneviève St-Laurent



Emilie Tremblay

Notre magnifique

